



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 20-211

AVIS est par la présente donné que le conseil de comté de la MRC de La Côte-de-Gaspé, à sa séance tenue le 6 février 2020, a adopté par résolution le projet de règlement 20-211 : Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé # 03-109 et qu'il tiendra une assemblée publique de consultation à la salle de conférence de la MRC le lundi 2 mars 2020 à 19 h.

Le projet vise à modifier le périmètre urbain de Rivière-au-Renard afin d'y inclure des tronçons de la piste cyclable projetés, et ce, afin de les rendre admissibles au financement d'un programme du MTQ concernant les transports actifs dans les périmètres urbains.

Au cours de cette assemblée, Pascal C. Savard, aménagiste régional, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur les heures d'ouverture du bureau de la MRC de La Côte-de-Gaspé au 298, boul. York Sud, à Gaspé. Vous pouvez également contacter la MRC pour en obtenir une copie électronique à mrc@cotedegaspe.ca ou par téléphone au 418-368-7000.

Donné à Gaspé ce 11^e jour de février 2020.

Bruno Bernatchez, MBA, AdmA
Directeur général